



COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT

COMITÉ MINISTÉRIEL CONJOINT
DES
CONSEILS DES GOUVERNEURS DE LA BANQUE ET DU FONDS
SUR LE
TRANSFERT DE RESSOURCES RÉELLES AUX PAYS EN DÉVELOPPEMENT



1818 H Street, N.W., Washington, D.C. 20433

Téléphone : (202) 458-2980

Fax : (202) 522-1618

Washington, le 9 octobre 2010

1. Le Comité du développement s'est réuni aujourd'hui, 9 octobre 2010, à Washington.
2. Deux ans après le début de la crise financière mondiale, les mesures prises par les pays développés et en développement, avec l'appui résolu des institutions financières multilatérales, ont permis d'éviter un ralentissement catastrophique de l'activité économique. La capacité de résistance dont ont fait preuve les économies de nombreux pays en développement, grâce aux politiques judicieuses menées durant les années qui ont précédé la crise, a contribué à l'efficacité de la riposte de la communauté internationale et contribue aujourd'hui au redémarrage de l'économie mondiale.
3. De nombreux pays en développement sont parvenus à poursuivre leur croissance, à maintenir leur production et à préserver leurs dépenses essentielles en matière de santé, d'éducation et d'infrastructure. En revanche, la protection des groupes vulnérables a soulevé des difficultés plus grandes — notamment dans les pays à faible revenu — en partie en raison de contraintes budgétaires et des difficultés que pose l'élargissement de la portée de mécanismes de protection sociale efficaces.
4. Jusqu'en 2008, les pays en développement ont accompli des progrès notables, quoiqu'inégaux, en direction des objectifs de développement pour le Millénaire (ODM), mais les crises alimentaire, énergétique et financière ont eu de graves conséquences. Nous nous engageons à redoubler d'efforts pour réaliser les ODM à l'horizon 2015 en mettant davantage l'accent sur les résultats.
5. Nous nous félicitons du rôle que jouent les institutions financières multilatérales en appuyant les mesures prises par les pays pour faire face aux crises. Nous prenons note du niveau exceptionnellement élevé des engagements et des décaissements du Groupe de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI) depuis le début de la crise financière. Nous demandons au Groupe de la Banque mondiale et au FMI de continuer à

identifier les mesures et les instruments les mieux à même de permettre au monde de prévenir d'autres crises et de faire face à celle qui surviendront, de réduire les risques pesant sur la croissance et d'améliorer les perspectives d'une reprise durable.

6. L'Association internationale de développement (IDA) est l'un des instruments les plus importants dont dispose la communauté mondiale pour atteindre les ODM et améliorer les conditions de vie de millions d'êtres humains. L'IDA contribue aux politiques de développement et au financement du développement avec des atouts uniques qui lui ont permis d'obtenir de très bons résultats dans ce domaine. À cet égard, nous nous réjouissons des efforts qui sont poursuivis pour améliorer l'évaluation des résultats de l'IDA. Nous appelons de nos vœux une solide Seizième reconstitution des ressources de l'IDA accompagnée d'un partage équitable et plus large de la charge entre l'ensemble des bailleurs de fonds et le Groupe de la Banque mondiale.

7. Nous insistons sur l'importance du redémarrage des échanges commerciaux et des investissements dans le soutien à la reprise et à la croissance économiques mondiales. Nous demandons donc instamment aux pays membres d'éviter toute forme de protectionnisme. Les pays en développement contribueront de plus en plus à la croissance et aux échanges mondiaux. Nous réaffirmons notre soutien aux efforts déployés sans relâche par le Groupe de la Banque mondiale dans les domaines de l'infrastructure, de l'innovation et du capital humain. Nous soulignons aussi que nous appuyons le renforcement des travaux du Groupe de la Banque mondiale sur la parité homme-femme et leur intégration dans les activités courantes. Nous saluons par ailleurs les travaux menés par l'institution dans le domaine du changement climatique, notamment par le biais des Fonds d'investissement climatiques. Nous l'encourageons à poursuivre sa collaboration avec la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique.

8. La nutrition et la sécurité alimentaire resteront des sujets de préoccupation majeurs pour de nombreux pays en développement. Nous formons le vœu que le Groupe de la Banque mondiale, en collaboration avec d'autres institutions internationales, redouble d'efforts pour résoudre les problèmes de productivité agricole et de sécurité alimentaire et relever les défis liés à la volatilité des prix des produits agricoles.

9. Nous encourageons le Groupe de la Banque mondiale à poursuivre la mise en œuvre de son cadre d'action pour l'après-crise, qui définit ses orientations stratégiques et l'aide à hiérarchiser ses priorités, à opérer des arbitrages et à maximiser son impact sur le développement. Nous saluons les travaux en cours visant à promouvoir la culture des résultats (notamment grâce à l'introduction d'une fiche de performance institutionnelle), le partage du savoir et l'acquisition des connaissances, et la décentralisation. Nous attendons du

Conseil qu'il assure le suivi des réformes convenues et en rende compte afin que ces mesures soient mises en œuvre efficacement et en temps voulu. Nous félicitons le Groupe de la Banque mondiale de faciliter l'accès aux données, aux instruments et à l'information. Nous nous réjouissons des efforts poursuivis par la Société financière internationale (IFC) pour promouvoir le développement du secteur privé, notamment dans les pays admis à bénéficier des ressources de l'IDA. Nous saluons aussi l'action qu'elle mène pour mobiliser des ressources supplémentaires, par exemple par le truchement d'Asset Management Company.

10. Nous nous réjouissons de la création d'un troisième siège pour l'Afrique subsaharienne au Conseil du Groupe de la Banque mondiale. Nous soulignons qu'il importe de mettre en œuvre sans retard les propositions restantes, que nous avons approuvées au printemps dernier, dans les domaines de la réforme de la voix et du renforcement de la capacité financière du Groupe.

11. Nous prenons note des progrès accomplis par le Groupe de la Banque mondiale au chapitre de la gouvernance et de l'éthique de responsabilité. Nous attendons avec intérêt de prendre connaissance des propositions du Conseil à notre prochaine réunion, notamment en ce qui concerne les travaux en cours sur le processus de sélection du Président et la double évaluation du Conseil et du Président. Nous réaffirmons l'importance d'un processus de sélection du président du Groupe de la Banque mondiale ouvert, transparent et fondé sur le mérite. Nous rappelons aussi qu'il importe de promouvoir la diversité du personnel pour mieux refléter l'envergure mondiale du Groupe.

12. La date de la prochaine réunion du Comité, qui se tiendra à Washington, est fixée au 17 avril 2011.